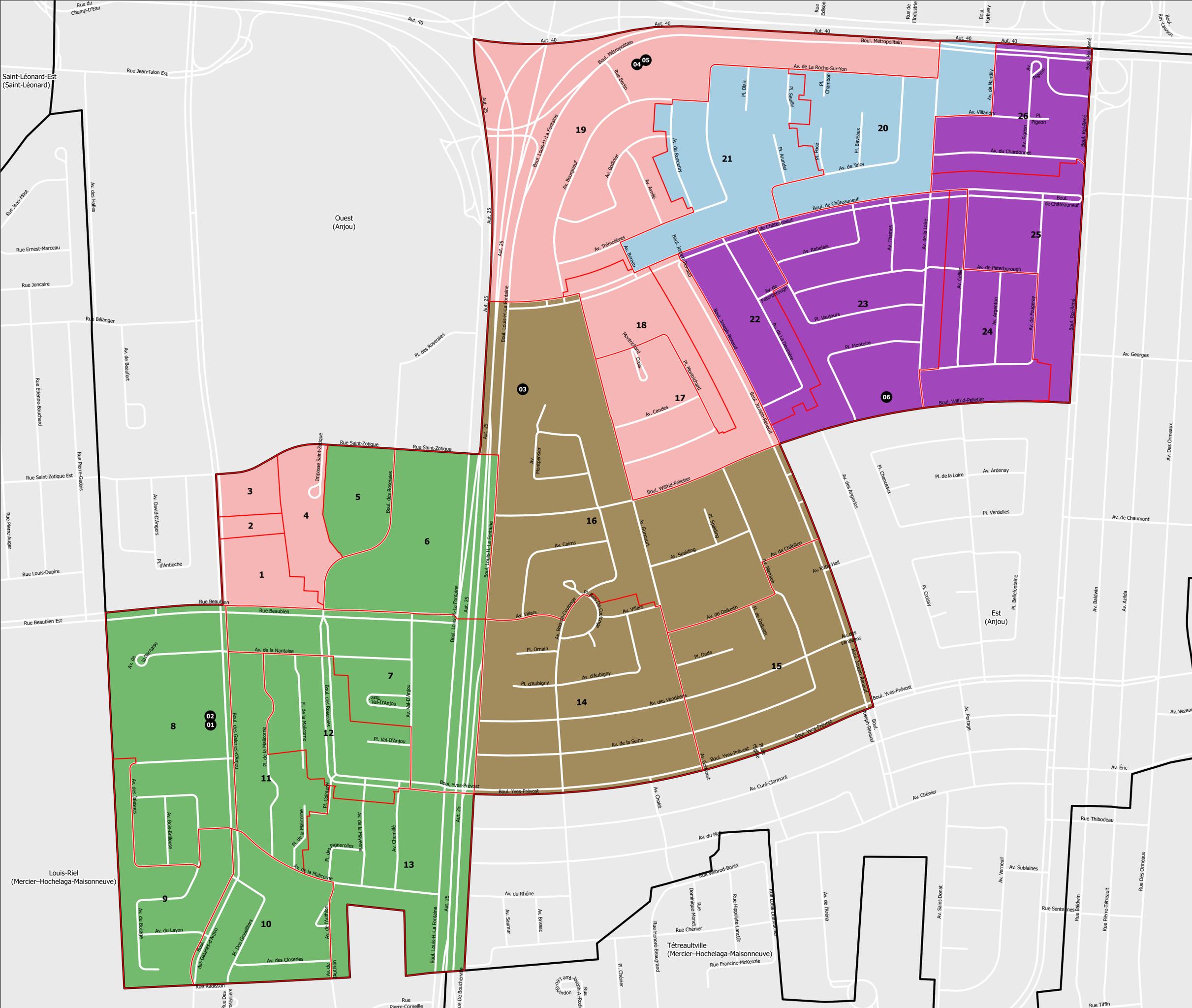


Carte électorale de la Ville de Montréal 2025-2029

Arrondissement : Anjou Nom du district: Centre



Elections Montréal

ELECTION GÉNÉRALE DU 2 NOVEMBRE 2025

Arrondissement d'Anjou

District électoral du Centre (023)

Endroits de vote - Jour du scrutin	Sections de vote
01 École des Roseaux 6640, boulevard des Galeries-d'Anjou - Entrée par la cour d'école Palastrol (gymnase du sous-sol)	001-002-003-004
02 École des Roseaux 6640, boulevard des Galeries-d'Anjou - Entrée par la cour d'école Gymnase	005-006-007-008-009-010-011-012-013
03 Maire d'arrondissement d'Anjou 7700, boulevard Louis-H-La Fontaine Salle arrière	014-015-016
04 Centre communautaire d'Anjou 7800, boulevard Métropolitain Est Salle 0-24	017-018-019
05 Centre communautaire d'Anjou 7800, boulevard Métropolitain Est Salle 0-120	020-021
06 École Wilfrid-Pelletier 8901, boulevard Wilfrid-Pelletier Gymnase	022-023-024-025-026

Dans l'arrondissement d'Anjou, chaque électeur aura à voter QUATRE FOIS, soit pour élire :

- Le maire de la ville de Montréal
- Le maire de son arrondissement
- Le conseiller de la ville de son arrondissement
- Le conseiller d'arrondissement de son district

Données mises à jour le 2025-10-01

00 Numéro de section

00 Endroit de vote

▬ Limite des districts avoisinants

▬ Limite de section

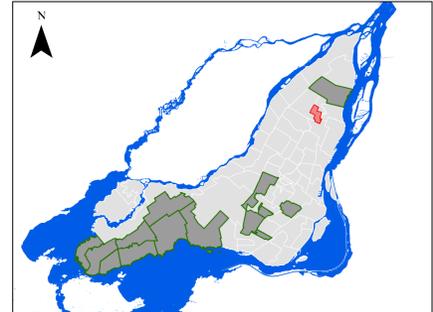
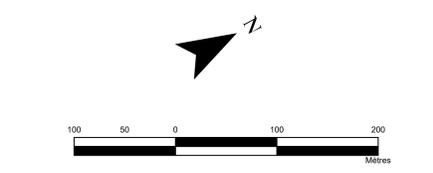
▬ Ville liée de l'agglomération de Montréal

▬ Arrondissement de la Ville de Montréal

▬ Hydrographie

▬ Voie ferrée

Note : Les sections de vote adjacente ayant la même couleur représente un bassin de vote.



Note : Cette carte est le produit d'une collaboration entre les équipes de la Division de la géomatique du Service des infrastructures du réseau routier, de la Division de la réglementation, de l'accès à l'information et des élections et d'Élections Montréal.